

Toute l'équipe de
Voix d'Exils vous
souhaite de très bonnes
fêtes de fin d'année.



Voix d'Exils

TRIMESTRIEL ROMAND D'INFORMATION SUR L'ASILE

Politique d'asile

Une nouvelle vague de durcissements attend les requérants d'asile en 2009



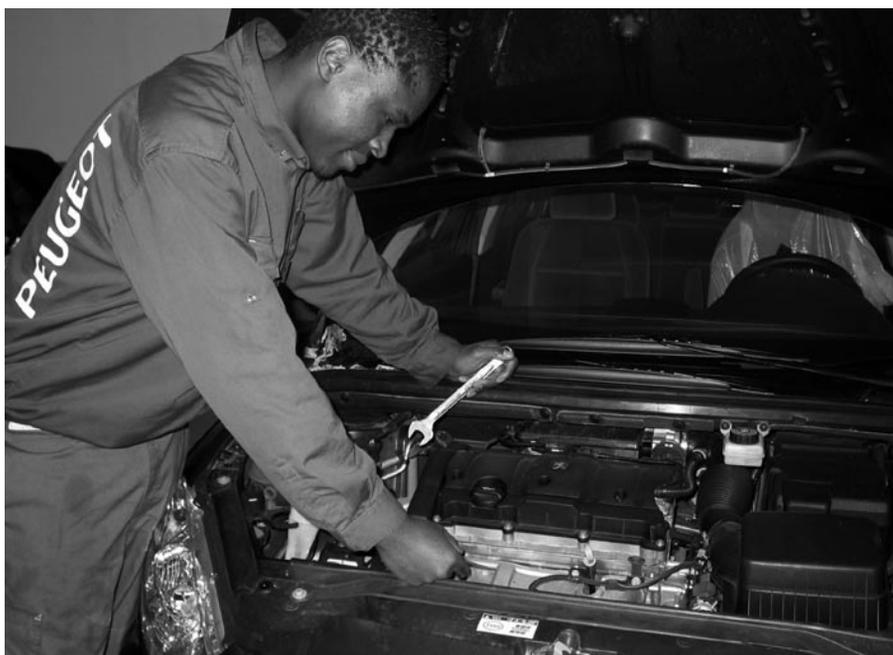
Déserteurs de l'armée érythréenne et requérants d'asile qui engagent des activités politiques contre le régime de leur pays afin d'éviter un renvoi sont dans le collimateur de la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf. Trois leaders politiques réagissent

Lire page 4-5

Dossier

Requérants d'asile et travail: un couple impossible ?

Pour réussir à décrocher un emploi, il faut déployer beaucoup de volonté, du flair et un sens développé de flexibilité.



Lire page 6-9

Interview

Lire page 3

Romaine Jean nous dit pourquoi les journalistes suisses ne sont pas spécialement des colporteurs de préjugés négatifs sur les étrangers.



Neuchâtel

Lire page 12-13

Débats houleux autour de la décision du Conseil d'Etat d'héberger les requérants d'asile déboutés et les NEM dans l'abri de protection civile de Hauts-Geneveys.

Valais

Lire page 14

Rencontre avec Fernand Melgar, le réalisateur de «La Forteresse», ce film qui suscite un torrent de réflexions dans la tête des spectateurs.



Vaud

Lire page 16

Les personnes à l'aide d'urgence ont envie de vivre comme les autres.

L'enfer érythréen...

Des réfugiés érythréens arrivent massivement en Suisse. L'Office fédéral des migrations (ODM) constate le fait depuis plusieurs trimestres. Par exemple, entre le 1er août et la fin octobre 2008, plus de 704 nouveaux demandeurs d'asile originaires d'Érythrée ont été enregistrés. Ce pays est devenu le champion des Etats pourvoyeurs de requérants d'asile depuis trois trimestres, avec plus de 1'440 demandes. A Berne, plusieurs parlementaires ont souligné récemment la nécessité pour la Suisse de supprimer l'octroi du droit d'asile à des déserteurs érythréens qui, selon eux, obtiennent facilement le statut de réfugiés en Suisse, créant ainsi un appel d'air.

Du coup, l'on oublie que l'Érythrée est devenue depuis plusieurs années une prison à ciel ouvert. Toute la population (4 millions d'habitants environ) est la cible des violences perpétrées par des «bourreaux» au service d'un seul homme: le président Isaias Afewerki. L'Etat a imposé des restrictions strictes en matière de liberté d'expression, de réunion, d'association et de religion, en particulier pour les groupes religieux que le gouvernement n'approuve pas; des restrictions à la liberté de circuler et de voyager des diplomates, du personnel des organisations humanitaires et de développement, et de la Mission des Nations Unies en Érythrée et en Éthiopie; et de restrictions des activités menées par les Organisations non-gouvernementales(ONG).

Supprimer le droit d'asile pour les déserteurs et les objecteurs de conscience n'est pas une solution satisfaisante, ni pour la Suisse ni pour les Érythréens qui souffrent. Il faut, pour une fois, au nom des droits humains et conformément au droit international, attaquer courageusement le problème à la racine. Faire pression sur le pouvoir d'Asmara pour qu'il cesse de réprimer sa propre population. La Suisse, réputée pour sa neutralité, peut influencer tous les pays démocratiques pour qu'ils s'y engagent. Il est temps d'agir globalement!

Si cette pression est préconisée au niveau international contre les régimes zimbabwéen, nord-coréen et autres, pourquoi l'Érythrée d'Isaias Afewerki serait-elle épargnée? Ainsi que tant d'autres cruelles dictatures? Tant que l'Érythrée et tous les pays aux mains de sombres tyrans jouiront de relations internationales «paisibles», il y aura une arrivée massive de réfugiés en Suisse et dans d'autres pays considérés comme des havres de paix, de liberté et de prospérité.

La Rédaction

La Rédaction

Formation

Une scie fascine les apprenants à Anières

L'atelier «Techniques du bâtiment» dirigé par Marc Perrin et Pierre Jeantin a un nouvel outil qui fait sensation auprès des apprenants depuis le mois d'octobre. Il s'agit de la scie verticale à panneaux. Ce gigantesque instrument de plus de 2 mètre de haut et 2,70 m de large facilite le travail du bois dans cet atelier.

«C'est une machine qui permet de couper les panneaux de grand format avec une précision d'un dixième de millimètre. Grâce à cette précision les apprenants peuvent fabriquer des meubles qui respectent les normes européennes. Et elle est sécurisante par rapport au risque de blessures explique Marc Perrin. Les requérants découvrent là une machine qu'ils peuvent retrouver dans des entreprises travaillant le bois. Ils ont envie de maîtriser cet outil, car ils peuvent l'utiliser plus tard dans leur vie professionnelle.»

L'apprentissage de la menuiserie semble se faire avec plus d'application, pour le plus grand bonheur des formateurs. Ceux-ci constatent que le nouvel outil présente un avantage didactique certain. La simplicité de son mécanisme permet aux formateurs d'instruire aisément les apprenants qui sont pour la plupart des non-francophones. «Les commandes internes de l'Hospice général nous permettent d'avoir suffisamment d'exercices pratiques», constate Pierre Jeantin. La fabrication de boîtes aux lettres en bois a permis aux formateurs de tester la capacité des apprenants à faire un bon usage de cette scie verticale à panneaux.



La Rédaction

Un apprenant s'essaie au découpage du bois avec la nouvelle scie à panneaux.

Sommaire

Interview

Pour Romaine Jean, un journaliste doit être curieux et ouvert 3

Politique d'asile

Une nouvelle vague de durcissements attend les requérants d'asile en 2009 4-5

DOSSIER

Requérants d'asile et travail: un couple impossible? 6-9

Formation

Université populaire africaine: quels apports pour les exilés? 10-11

Portrait

Chez Kennedy M'bala, la musique adoucit les douleurs de l'exil 11

Neuchâtel

Alerte aux Hauts-Geneveys, les requérants d'asile arrivent! 12-13
Centre d'hébergement de Couvet: «C'est un miracle permanent» 13

Valais

La Forteresse ou le film qui suscite un torrent de réflexions dans la tête des spectateurs 14
Conte de Noël: la forêt aux promesses 15

Vaud

Les personnes à l'aide d'urgence ont envie de vivre comme les autres 16
Bénévolat: de la chaleur humaine en guise de salaire 17

Message du Groupe Sida Genève 18-19

Interview

Pour Romaine Jean, un journaliste doit être curieux et ouvert

L'image des étrangers est-elle trop souvent négative dans les médias helvétiques, comme l'affirme la Commission fédérale pour les questions de migration* (CFM)? Romaine Jean, productrice et présentatrice vedette du magazine «Infrarouge» de la Télévision suisse romande (TSR) a accepté de faire le tour de cette question, à la lumière des principes qui gouvernent son émission.

Voix d'exils – *Selon la Commission fédérale pour les questions de migration, les médias véhiculent une image négative des étrangers, particulièrement des requérants d'asile. Comme journaliste à la TSR, qu'en pensez-vous?*

Romaine Jean: Je n'ai pas l'impression que les journalistes suisses en général véhiculent une mauvaise image des étrangers. Au contraire, ils sont généralement assez ouverts et curieux. Il nous est arrivé à «Infrarouge» de traiter du thème de l'asile, par exemple. Nous avons donné la parole à tout le monde, évidemment aux milieux nationalistes et aux Suisses «ouverts».

Avez-vous l'impression que la population suisse est systématiquement influencée par ce que disent les journalistes sur les étrangers?

Je suis journaliste de service public. Je dois être objective. Donc, quand on fait un débat traitant par exemple du problème de l'asile, on doit donner la parole à tout le monde, aux opinions des uns et des autres. Donc, les médias en général forment l'opinion. Oui, je pense qu'on influence, mais positivement...

Est-ce que vous recevez régulièrement des plaintes de la part des étrangers dans le cadre de votre émission?

On n'a jamais eu des plaintes, plutôt des encouragements, des félicitations, surtout quand on reçoit Tariq Ramadan. C'est une personne à qui on donne la parole avec des opposants, alors qu'en France ce n'est pas possible. Là-bas, le regard par rapport à la minorité musulmane est différent.

En tant qu'animatrice d'Infrarouge, privilégiez-vous des sujets à scandale touchant les étrangers, pour des raisons d'audimat?

En tant qu'animatrice et productrice d'une émission, c'est évident qu'on prend les sujets qui intéressent les gens, qui font l'objet des conversations au café. On a souvent traité des sujets en invitant l'UDC, mais aussi les



© VDE – Luyindula Ngimbi

opposants, parcequ'on estime que si un parti fait 30% des voix, si un parti a du succès sur ce type de problématique, il faut en parler en essayant de donner la parole aux uns et aux autres. C'est l'essence de la démocratie.

Etes-vous sensible à la question de la multiculturalité dans les médias?

Ce n'est pas moi qui engage le personnel à la TSR, mais je sais par exemple que le journal du soir (NDLR, journal télévisé de 19 heures 30) est présenté par un journaliste d'origine iranienne et une autre d'origine syrienne. Nous avons une très grande mixité. Il y a énormément de gens qui ont des racines étrangères. Ce n'est pas mon cas (rires). Je suis Valaisanne!

La Commission fédérale des migrations souligne aussi le fait que les journalistes helvétiques n'ont pas assez de connaissances interculturelles, ce qui fait qu'ils véhiculent des préjugés.

Partagez-vous cet avis?

Je ne suis pas du tout d'accord, je pense qu'au contraire, on a tous beaucoup voyagé. Je pense que pour être journaliste, il faut être curieux et ouvert aux autres. Nous avons tous nos limites, évidemment. Mais affirmer qu'on véhiculerait des préjugés...

Vous est-il déjà arrivé de commettre une bourde xénophobe?

En tout cas, je n'ai jamais été rappelée à l'ordre à ce propos. Par contre, quand on a des sujets sur l'asile ou sur les étrangers, on a beaucoup de réactions du public, les pour et les contre. On doit beaucoup trier des messages sur notre site, il y a des propos racistes qu'on n'a jamais laissé passer.

Propos recueillis par Andy Mack et Luyindula Ngimbi

* L'étude de la CFM peut être consultée à l'adresse suivante: www.ekm.admin.ch/fr/documentation

Politique d'asile

Une nouvelle vague de durcissements attend les requérants d'asile en 2009

Certaines déclarations de la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, les susurrements émis çà et là dans les milieux politiques et des organisations de défense du droit d'asile laissent présager une année 2009 bien sombre pour les requérants.

Pour ses 100 jours au Conseil fédéral, le 11 avril 2008, la cheffe de Département de justice et police (DFJP) avait fait sensation en déclarant qu'elle allait engager une nouvelle révision de la Loi sur l'asile (LAsi). Certains observateurs ont vite conclu que Mme Widmer-Schlumpf voulait juste prouver à l'opinion qu'elle est une femme de pouvoir voulant faire oublier très vite son prédécesseur. Six mois plus tard, elle a réitéré son intention d'engager une nouvelle révision en accordant un entretien au journal alémanique NZZ am Sonntag le 5 octobre 2008. Pour la conseillère fédérale, de nombreux problèmes générés par l'asile ne sont pas résolus par l'actuelle loi. Il faut donc la durcir. «Les problèmes manifestes de procédure sont à régler aussi vite que possible et l'attractivité de la Suisse en tant que pays de destination des demandeurs d'asile est à réduire», a-t-elle déclaré. Mme Widmer-Schlumpf a insisté sur le cas des déserteurs et des objecteurs de conscience. Ceux-ci obtiennent souvent l'asile. Ce n'est pas normal aux yeux de la magistrate. "Cette pratique a conduit à ce que dans les faits l'asile soit octroyé et que la Suisse devienne aussi un pays de destination d'objecteurs de conscience et de déserteurs d'autres pays», a-t-elle expliqué.

Commentaires de l'ODM

Le service de communication de l'Office fédéral des migrations (ODM) a bien voulu commenter pour nous cette prise de position de la cheffe du DFJP. Concernant les déserteurs et les objecteurs de conscience, le changement de pratique est déjà réel dans les décisions de l'ODM. Ils ne sont plus reconnus comme réfugiés et ne peuvent plus bénéficier de l'asile. «Si dans un cas particulier, un renvoi n'est pas admissible ou ne saurait être raisonnablement exigé, une admission provisoire pourrait être décidée», précise le message de l'ODM à la rédaction de Voix d'Exils. Un autre changement concerne les sanctions possibles contre des requérants d'asile qui, seulement depuis leur installation en Suisse, engagent des activités politiques contre le régime de leur pays afin d'éviter un renvoi. De telles activités politiques seront interdites et punissables. Une autre restriction devrait être apportée au cas des personnes admises provisoirement. Il incombera désormais au requérant d'apporter la preuve qu'un retour dans son pays d'origine est inadmissible et n'est pas raisonnablement exigible.



© VDE - Andy Mack

La réduction de l'attractivité de la Suisse en tant que pays de destination des demandeurs d'asile est une priorité pour Eveline Widmer-Schlumpf.

Pour l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), la cheffe du DFJP a bel et bien l'intention d'aller plus loin que ces restrictions.

Vigilance à l'OSAR

Son porte-parole Yann Golay affirme qu'«il est tout à fait probable qu'un nouveau projet de révision de la loi sur l'asile soit bientôt rendu public par Madame Widmer-Schlumpf et ses services. Une consultation interne à l'administration fédérale se déroule actuellement et devrait être achevée avant la fin de l'année 2008.» Selon Yann Golay, la révision concernera sans doute bon nombre d'aspects de la procédure d'asile. Le parlement, dans sa configuration actuelle, va-t-il appuyer la Conseillère fédérale dans sa démarche ? «C'est encore difficile à dire. Nous espérons vivement que le parlement saura traiter ces questions la tête froide, sans céder à des comportements irrationnels souvent rencontrés lorsqu'il est question d'asile et de réfugiés. Le fait est que la Suisse ne se trouve actuellement pas dans une situation d'urgence en matière d'asile, puisqu'elle attend

quelque 14'000 demandes d'asile pour l'année 2008. Elle en a compté 48'000 en 1999», constate le porte-parole de l'OSAR. L'OSAR est plus que jamais sur ses gardes. Il soupçonne fortement Mme Widmer-Schlumpf de vouloir mettre en application en 2009 son projet de révision de la LAsi. Il entreprendra un travail d'information autour des enjeux du projet de révision de la loi sur l'asile à l'adresse de tous les acteurs concernés. Toutefois l'action de cette organisation se fera sans une grande campagne de dénonciation. «Le projet de révision en est encore à ses débuts. Sans doute verra-t-il son visage se modifier. Peut-être ne verra-t-il jamais le jour. Il est encore trop tôt pour pronostiquer quelles démarches devront être entreprises à son égard», conclut prudemment Yann Golay.

La Rédaction

Politique d'asile

Réaction des personnalités politiques

La probable révision de la Loi sur l'asile fait réagir la classe politique. Voix d'Exils a recueilli les propos de trois personnalités genevoises.

Antonio Hodgers, conseiller national vert



© VDE - Andy Mack

«Il est fort possible que des migrants fassent les frais des tensions politiques qu'on a connues récemment en Suisse, du fait de la non réélection de Christophe Blocher au Conseil fédéral. L'autre pan de cette situation découle du zèle d'une frange de la classe politique qui veut montrer qu'elle est plus blochérienne que Blocher, plus royaliste que le roi. Ainsi, elle souhaite aussi faire le ménage dans la politique d'asile, par une approche un peu absurde de la politique migratoire. Dès lors, ces durcissements, il faut aussi les comprendre non pas pour des raisons externes à la Suisse ou une situation internationale qui aurait déclenché un afflux massif des requérants, car ces dernières années leur nombre a quand même fortement diminué, mais il faut les comprendre dans le sens d'un jeu politique où malheureusement Madame Widmer Schlumpf et les partis de droite en général semblent être dans une même partition, celle d'un durcissement tous azimuts. Je suis aussi un ancien requérant d'asile arrivé en Suisse dans les années 1980. Je sais que des réfugiés arrivent souvent dans une situation de détresse, à qui il faut donner une infrastructure sociale minimum. Mais après, ce qui importe, c'est de reconnaître que s'ils

s'insèrent dans la société, ils deviennent une force de travail, une capacité d'action, un apport économique, social et culturel au pays. Aujourd'hui, il y a beaucoup de requérants qu'on empêche de travailler, et après on les accuse d'être à la charge de l'État. Quelque part, on crée un paradoxe. C'est vrai que la Suisse ne peut pas recueillir tous les malheureux de la terre, mais par conséquent elle doit être claire sur les critères d'accueil».

Anne Marie von Arx-Vernon, députée PDC

«La Suisse a pour vocation d'être un pays d'accueil, c'est impensable qu'on puisse interdire l'asile à des gens qui pour la plupart sont des résistants à des régimes qui n'appliquent pas la démocratie. On ne peut pas envisager d'appliquer de telles décisions plus contraignantes contre les déserteurs et objecteurs de conscience, d'autant plus que renvoyer ces gens chez eux serait les amener à une mort certaine, sans oublier des représailles pour leur famille. L'article 12 de la Constitution garantit la survie aux populations opprimées.

Il y a un certain nombre de principes auxquels tout Etat partie aux conventions internationales doit respecter, c'est le cas pour la Suisse en ce qui concerne les principes fondamentaux des droits de l'homme qui s'appliquent aussi aux migrants. La Suisse doit avoir une position éthique sur l'échiquier mondial. Par extension, elle doit aussi s'interdire des relations commerciales avec de tels pays».



© VDE - Andy Mack

Frédéric Hohl, chef de groupe des radicaux au Grand Conseil



© VDE - Andy Mack

«Je crois que dans un pays qui n'a rien à voir avec la Suisse et sa démocratie, la vie n'est pas facile pour les objecteurs de conscience. Dans certains cas, le pouvoir oblige les citoyens à tuer. Si ceux-ci refusent d'obéir aux ordres injustes et arrivent chez nous, nous devons prendre en considération leur demande d'asile. La section genevoise de notre parti pense qu'on doit pouvoir être beaucoup plus cléments envers ces gens».

La Rédaction



Requérants d'asile et travail : un couple impossible ?

Obtenir un travail c'est, pour beaucoup de requérants d'asile, la démonstration qu'ils font bel et bien partie de leur société d'accueil. Qu'ils sont dans la vie, et non pas quelque part ailleurs, dans un no man's land fait de vide et d'attente. Mais accéder au travail, quand on est requérant d'asile, c'est un peu le parcours du combattant. Il faut, pour réussir, de la volonté, de la souplesse.

Livret N, livret F, des obstacles pour décrocher un emploi

En Suisse, pour obtenir le permis de séjour, il vaut mieux avoir du travail. Mais pour trouver un boulot, le permis B ou C s'impose. Des requérants vaudois témoignent de ce paradoxe.

«J'ai frappé à toutes les portes, mais les résultats sont toujours négatifs», se lamente Tonton, un requérant d'asile togolais, en Suisse depuis plus d'une année. Francophone, diplômé en comptabilité et gestion, les compétences ne manquent pas à ce jeune homme dynamique de 26 ans. Mais il reste traumatisé par l'hostilité des entreprises à engager des étrangers dans sa branche d'activité. Sa dernière tentative de recherche d'emploi lui reste en travers de la gorge : «Après un entretien d'embauche pour un poste de vendeur en télécommunication, la responsable du service des ressources humaines m'a fait signer une attestation de prise officielle de fonction. Mais deux jours après, alors que les démarches administratives avaient déjà été entamées, j'ai reçu un coup de fil choquant me disant que le processus d'embauche était interrompu en raison de mon permis N».

L'obstacle du casier judiciaire

Tonton conclut sur un ton lyrique : «J'ai toujours la migraine quand je me souviens des sous que j'ai déboursés inutilement

pour le retrait de mon casier judiciaire à Berne, pour l'extrait de domiciliation et pour les autres dépenses accessoires. » Le jeune homme qualifie son aventure de discrimination et juge paradoxal le système suisse d'intégration. Toutefois, il garde sa motivation et continue la recherche d'emploi, mais cette fois-ci dans n'importe quel domaine.

La même expérience est arrivée à Marceline, une Congolaise ayant suivi des études supérieures en technique bancaire et un stage à la banque du Zaïre. Dans le dessein de mettre en valeur son diplôme en Suisse, elle a suivi une formation de vendeuse en magasin pendant une année, puis différents stages. Elle s'est ensuite présentée pour un poste de caissière. «Juste après l'interview, et après avoir expliqué ce qu'est le permis F, la responsable des ressources humaines s'est interrogée sur plusieurs choses : la précarité de mon permis, l'éventuel non-renouvellement de celui-ci après un an, et surtout le long processus et la complexité liés à l'embauche. Elle a finalement affirmé qu'elle ne pouvait pas m'engager

des requérants d'asile et des admis provisoires.

Quel est en fait le rôle de l'EVAM dans la recherche d'emploi des migrants ?

Francine Kalume-Eymann, cheffe d'équipe emploi, explique que «la conseillère en emploi accompagne le bénéficiaire qui en fait la demande dans une démarche d'insertion professionnelle au moyen de formations appelées Développement des savoir-faire pour l'emploi (DSFE) et d'un coaching individuel.» Le groupe emploi informe également les participants sur leurs droits et devoirs liés au travail et sur les démarches administratives à entreprendre. La cheffe d'équipe ne manque pas de rappeler que le groupe emploi n'a qu'un rôle d'information. Il ne peut par conséquent pas décider à la place des entreprises, et n'a pas d'influence sur la procédure requise par les autorités pour délivrer une autorisation de travail. Cette procédure, et notamment sa longueur (6 semaines), sa complexité et sa lourdeur, sont reconnues comme un frein à l'engagement des requérants d'asile, d'après une enquête menée par l'EVAM auprès des employeurs et des agences de placement. Il y a également un manque de clarté des informations transmises de part et d'autre. Par exemple, certaines communes disent que les chercheurs d'emploi doivent amener les documents eux-mêmes. D'autres localités affirment que c'est à l'employeur de le faire. Quand, à ces problèmes, s'ajoute un manque de qualifications ou un problème de langue, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi l'accès au marché du travail entraîne tant de désillusions pour les demandeurs d'asile en quête d'autonomie.

à cause de mon permis F.» Marceline affirme avoir informé sa conseillère emploi à l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) de ses difficultés, mais que celle-ci n'est pas intervenue selon ses attentes. Elle suppose donc que le rôle de l'EVAM n'est pas déterminant dans la prise d'emploi



Au cours de développement de savoir-faire pour l'emploi, les participants découvrent leurs droits et leurs devoirs

Yawo Abotsi

Les patrons disent souvent oui aux requérants qui veulent travailler

Et les employeurs, que disent-ils ? Nous avons demandé à Chantal von Schallen, cheffe de l'agence de placement Interima à Sion et à Haki Kabashi, chef d'entreprise à Sierre, de nous donner leurs points de vue.



© Bobua Laki

Chantal Von Schallen, cheffe de l'agence de placement Interima à Sion.

Chantal von Schallen, dont l'agence travaille en priorité dans les domaines de la construction et de l'agriculture, qualifie de bon le bilan de l'année écoulée. Avec son équipe, elle a placé entre 30 et 40 requérants d'asile, des permis F en majorité (admission provisoire), mais également quelques permis N (requérants en procédure). Elle relève qu'il y a eu une très bonne coordination avec les services cantonaux responsables de délivrer les autorisations de travail, ce qui est extrêmement important dans sa branche. Elle ne rencontre pas de réticences de la part des patrons

lorsqu'elle propose un travailleur requérant d'asile. Elle précise : « Il n'y a vraiment pas de souci. Nous assumons toutes les formalités administratives qui pourraient rebuter un employeur, donc, pour ce dernier, le seul critère qui compte, c'est que le candidat soit un bon travailleur. La seule chose que nous faisons parfois, c'est que nous «annonçons la couleur» quand notre candidat est noir, pour éviter qu'un employeur réagisse éventuellement de manière blessante ».

Chantal von Schallen passe un message positif aux requérants d'asile : « Si vous poussez la porte de l'agence avec une réelle envie de travailler, vous allez travailler. Nous sommes là pour pousser nos candidats. Je pense que celui qui a accepté de «faire le sale boulot» pendant quelque temps a aussi le droit de se faire une place au soleil. Notre travail a aussi une certaine dimension sociale, mais si on donne sa chance à quelqu'un, la personne a souvent à cœur d'être à la hauteur ».

Relations de confiance

Même écho du côté de Haki Kabashi, patron de l'entreprise Tomoc, du nom de son village d'origine au Kosovo. Il exploite des vignes dans la région de Sierre et emploie six personnes, dont trois requérants d'asile, deux permis F et un permis N. Il a un avis tranché sur la question du travail des requérants d'asile : « Etant passé par là, je suis ouvert sur la question de l'emploi des personnes étrangères. Je suis très content de mes employés, avec qui j'ai une relation basée sur la confiance. Mais j'hésiterais à l'avenir à employer de nouveaux requérants, parce que j'ai fait de mauvaises expériences. Pour un patron, la priorité est de trouver des

personnes fiables et qui sont prêtes à travailler; je dois dire que j'ai été déçu par certains requérants qui disent « Je viendrai » et qui ne viennent pas ou qui, deux jours après avoir commencé, arrêtent tout en disant qu'ils ont mal au dos ! C'est ingérable, surtout dans une branche comme la mienne, où le travail n'attend pas ».

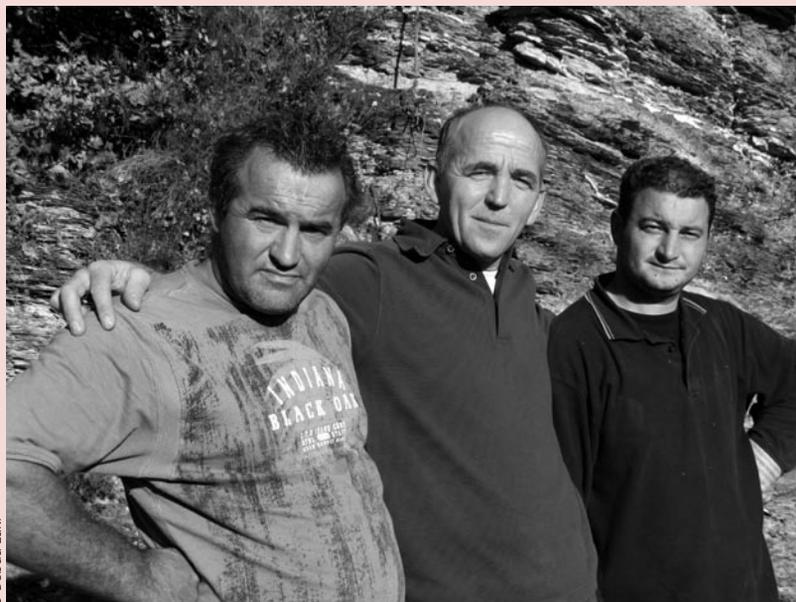
Haki Kabashi déclare qu'il a régulièrement été confronté à des personnes qui cherchent à travailler au noir, un comportement qui a le don de le mettre hors de lui : « Il y a beaucoup de profiteurs qui se complaisent dans le fait d'être assistés. Mais il ne faut pas mettre tout le monde dans le même panier et savoir reconnaître celui qui a un désir sincère de travailler et de s'assumer ».

Montrer ce qu'on sait faire

Lorsqu'on lui demande le conseil qu'il donnerait aux requérants d'asile pour trouver de l'embauche, Haki Kabashi est clair : « Je leur dirais : engagez-vous à 100% si vous voulez avancer dans votre vie. Il faut arrêter de s'accrocher au système d'assistance sociale et prendre la responsabilité de votre vie. Ne demandez pas tout de suite combien on paie, mais montrez ce que vous savez faire. Je sais reconnaître un bon travailleur. Je suis particulièrement content de voir que l'un de mes employés, Bosniaque, à qui l'on a refusé l'asile et qui aurait dû quitter la Suisse est sur le point, à force de sérieux et de travail, d'obtenir son permis B. Si je reviens également sur mon parcours personnel, je suis arrivé en Suisse en 1988, à l'âge de 19 ans, comme simple travailleur, je ne connaissais rien à la vigne. Je me suis accroché : aujourd'hui, je suis patron et fier de mon parcours ».

Un troisième employeur nous a fourni une synthèse des qualités nécessaires pour trouver un emploi : « Au-delà de notions de français et de maths, il faut avant tout comprendre la philosophie du travail « à la Suisse » : ponctualité et respect de l'ordre établi ».

Rédaction valaisanne



© Bobua Laki

Haki Kabashi entouré de deux de ses fidèles employés.

Le coup de pouce majeur des services d'orientation

L'accès à l'emploi est un vrai chemin de croix pour beaucoup de requérants d'asile, livrés à eux-mêmes, sans informations fiables sur les procédures à suivre ou une remise à niveau nécessaire avant toute prise d'emploi. Et pourtant...

«Je cherche à travailler mais je ne sais comment m'y prendre. Je dépose des dossiers dans des agences de recrutement mais, je ne reçois pas de réponse. Je suis fatigué de chercher en vain», se lamente Rémy, un requérant d'asile d'origine nigériane qui habite Genève. A la question de savoir s'il prend des renseignements auprès de son assistant social sur le sujet, il répond, l'air gêné: «Je ne vois mon assistant que pour des questions de logement et d'assistance sociale. La recherche du travail, c'est personnel.»

Maria, une ivoirienne qui cherche un emploi dans la restauration depuis deux ans pense qu'il ne faut pas «déranger les assistants sociaux avec des histoires de boulot. On doit se débrouiller comme des adultes.» En poursuivant notre enquête, nous avons constaté que beaucoup de requérants d'asile se fient à leur propre instinct. Bon nombre d'entre eux essuient des refus dans des grandes agences de placement. «On me demande des qualifications et de l'expérience, même pour la plonge», constate amèrement Rémy.

Rémy pourrait s'en sortir s'il pouvait seulement frapper à la bonne porte: dans les dispositifs cantonaux d'orientation et d'aide aux requérants d'asile, des structures d'encadrement en matière d'emploi existent et jouent leur rôle, en donnant l'occasion aux requérants de se former et de se mettre dans les meilleures dispositions pour décrocher un emploi dans les domaines autorisés (restauration, hôtellerie, agriculture, bâtiment...)

Aide au placement

A Genève, comme dans les autres cantons romands, cette difficulté est prise en charge par des équipes de professionnels. Ceux-ci ont pour mission de développer un dispositif d'aide à la recherche d'emploi permettant de placer les requérants d'asile autonomes sur le marché du travail. Concrètement cela consiste à «évaluer et orienter les requérants vers le domaine d'activité où

ils ont une meilleure chance sur le marché de l'emploi», explique Frédérique Burki Gru, Conseillère en emploi du Groupe Emploi. Son collègue Norberto Tavares de Carvalho renchérit: «Nous permettons à nos usagers de bénéficier de notre réseau comprenant une vingtaine de structures actives dans l'insertion professionnelle. Nous travaillons en synergie avec des associations et les milieux du marché du travail.»

Pour bénéficier des services du Groupe emploi, les requérants détenteurs de permis N ou F doivent «fournir un cv et une lettre de motivation. Si la personne a besoin d'acquérir un savoir-faire nécessaire à son parcours professionnel. Alors, on l'oriente vers les ateliers de formation», précise Valeria Kurti, Conseillère en emploi de ce même groupe.

Graziella De-Vecchi, responsable de l'Unité Formation et Emploi explique que «l'orientation du requérant d'asile qui se présente au groupe emploi se détermine lors de l'entretien avec son conseiller en emploi.» Il a devant lui plusieurs alternatives: le placement direct sur la base des contacts établis avec l'employeur, une formation ou une aide à la recherche d'emploi... Des variantes de ce dispositif de placement genevois se trouvent dans les cantons de Neuchâtel, Vaud et Valais. Elles proposent, généralement, des bilans de compétences, des cours de remise à niveau et un suivi individuel des requérants.

Dans ce dernier canton, un dispositif serré de coopération a été mis en place entre l'Office de coordination des prestations sociales (OCPS) et les Offices régionaux de placement pour la prise en charge en priorité des personnes admises provisoirement (permis F).



Pour avoir de meilleures chances sur le marché de l'emploi, les requérants ont intérêt à s'adresser aux structures d'encadrement en matière d'emploi de leur canton

Diverses mesures sont proposées, selon les besoins de la personne: on va faire appel en cas de besoin aux prestations de diverses organisations: Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) ou Intégration pour tous (IPT).

De nouvelles formules de stages pratiques et d'allocation sociale d'initiation au travail viennent d'être créées à l'intention des personnes admises provisoirement vivant depuis plus de 7 ans en Suisse.

Dans tous les cantons les associations jouent un rôle important en complétant adéquatement l'offre des services publics. Ils seraient débordés sans la présence des organisations comme l'OSEO, le Centre social protestant et bien d'autres.

Andy Mack & Modeste Kadira

Dispositifs d'intégration professionnelle s'adressant aux requérants d'asile dans les cantons romands (Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud)

Nom du programme **Mod'Emploi** 

Prestataire Hospice Général

Descriptif Orientation, conseils et placements

Public-cible Permis F et N

Adresse utile Hospice général – Aide aux requérants d'asile
Unité Formation et Emploi
Rue Amat 28, 1202 Genève
Tél. 022 420 59 10

Nom du programme **Bourse à l'Emploi** 

Prestataire OSEO Genève

Descriptif Conseils et placements

Public-cible Tout public

Adresse utile Bourse à l'Emploi
12, rue Louis Favre
1201 Genève

Nom du programme **Echelle** 

Prestataire Centre social protestant

Descriptif Techniques de recherches d'emploi

Public-cible Réfugiés permis B, admis provisoire F et F+, permis N longue durée

Adresse utile Centre social Protestant
Rue des Parcs 11, 2000 Neuchâtel

Nom du programme **Unité d'intégration professionnelle** 

Prestataire Office social de l'asile

Descriptif Plate-forme pour conseils et placements

Public-cible Admis provisoire F et F+, permis N longue durée.

Adresse utile Office social de l'asile
Rue des Charmettes 10C, 2006 Neuchâtel

Nom du programme **Job Service** 

Prestataire Job Service

Descriptif Info travail et placement

Public-cible Jeunes de moins de 30 ans admis provisoire F et F+ et permis N longue durée.

Adresse utile Quai Philippe-Godet 18, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 35 55

Nom du programme **Trèfle à 3 feuilles** 

Prestataire Association des demandeurs d'emploi

Descriptif aide à la constitution d'un dossier de candidature (CV et lettre de motivation), développement d'une autonomie en recherche d'emploi

Public-cible Tout public

Adresse utile Rue du Maupas 81 – 1004 Lausanne
Tél. 021 646 46 82

Nom du programme **Cellule d'orientation et Groupe Emploi** 

Prestataire Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

Descriptif Bilans de compétences, cours, ateliers et suivi individuel

Public-cible Permis N, Permis F

Adresse utile Tél. 021 557 05 00

Nom du programme **Bourse à travail (BAT)** 

Descriptif cours de français, cuisine suisse, technique de vente, connaissances de base dans le domaine de la santé, initiation à la théorie de conduite automobile. L'association permet à des employeurs cherchant une femme de ménage de leur fournir une liste de personnes formées par leurs soins

Public-cible Etrangers, migrants

Adresse utile Rue Louis Curtat 6 – 1005 Lausanne

Nom du programme **Bourse du travail temporaire** 

Prestataire Centre social protestant

Descriptif emplois non qualifiés, pour un jour, une semaine, un mois ou plus, dans la région lausannoise

Public-cible Service privé d'aide sociale destiné à des personnes en difficulté vivant en Suisse, sans distinction d'origine ni de confession.

Adresse utile Beau-Séjour 28 – 1003 Lausanne
Tél. 021 560 60 60

Nom du programme **Centre de formation Le Botza** 

Prestataire Service de l'action sociale

Descriptif Formation, occupation, plate-forme emploi, rédaction de curriculum vitae (CV).

Public-cible Etrangers, migrants

Adresse utile Zone industrielle 4 – 1963 Vétroz
Tél. 027 606 18 61

Nom du programme **Centre Contact Suisses-Immigrés** 

Descriptif Aide administrative, rédaction de CV, cours de français

Public-cible Etrangers, migrants

Adresse utile Rue de la Dixence – 1950 SION
Tél. 027 323 12 16

Formation

Université populaire africaine : quels apports pour les exilés ?

Portée sur les fronts baptismaux cet été, l'Université populaire africaine de Suisse (UPAF) aura son siège à Genève. Les promoteurs pensent apporter de la fraîcheur dans le monde du savoir et une autre vision de l'Afrique aux communautés des exilés et aux Suisses.

L'UPAF ouvrira ses portes en février 2009. Pour le moment, les membres du conseil d'administration multiplient les démarches pour boucler le budget de l'année 2009. Anatole Malu, ancien haut fonctionnaire des Nations unies, président de l'UPAF, a accepté, entre deux rendez-vous, de nous expliquer les raisons d'être de ce projet. «Nous avons besoin d'un lieu de visibilité et de valorisation des compétences africaines. Aussi est-il évident qu'il nous faut un espace de transmission de savoir entre générations, genres, communautés.»

Les besoins existent. Mais est-il opportun de créer une nouvelle université populaire ? M. Malu remarque : «L'immensité et les diversités culturelles de l'Afrique méritent qu'on s'y penche sérieusement quand on doit parler d'intégration en Suisse des communautés africaines. Il y a des problèmes liés à la douleur de l'exil, des préjugés et des doutes sur l'identité. Quand on a des doutes sur son identité, c'est grave. On ne peut pas s'intégrer comme il faut dans une société étrangère. Beaucoup de jeunes issus des familles immigrées sont confrontés à diverses difficultés relatives à la problématique de l'intégration. On se doit d'apporter des réponses en offrant des formations de qualité, en complément de ce qui existe déjà.»

M. Malu pense que l'Université populaire africaine (UPAF) va aider à construire chez les migrants africains ce qu'il désigne par l'expression «identité positive», c'est-à-dire une attitude sans complexe vis-à-vis de leurs cultures d'origine afin de mieux s'ouvrir aux cultures du pays d'accueil.

Contributions des requérants d'asile

Les requérants d'asile diplômés seront également mis en contribution dans l'élaboration des cours proposés : «Nous avons constaté que beaucoup de requérants d'asile africains ont un haut niveau de formation. Avec l'UPAF, les meilleurs peuvent avoir un lieu d'expression de leur talent et mettre leurs savoirs à la disposition de tous.»

Qu'en pensent les requérants d'asile originaires d'Afrique ? Keita, de Côte d'Ivoire, tombe des nues : «Je n'ai pas entendu parler de cela ! C'est une excellente initiative pour ceux qui veulent apprendre les langues africaines, par exemple.» Son compatriote Bakayoko, renchérit : «Cette

université sera un bel endroit pour la culture africaine, non ? Et c'est un plus pour ceux qui veulent aller travailler en Afrique plus tard.»

Mayombé, de la République démocratique du Congo (RDC) est plutôt sceptique : «Pourquoi créer une Université populaire africaine à Genève ? Il y en a beaucoup ici, des universités ! A mon avis, on devrait plutôt en ouvrir dans nos pays d'origine dans le but de favoriser la bonne entente entre les différentes ethnies.»

Il est aussitôt contredit par Bizima du Burundi : «C'est l'outil idéal dans le processus d'intégration pour nous. Tout dépendra des programmes proposés.»

Mafuta, de la RDC, observe que l'UPAF doit veiller à «proposer des cours différents de ceux qui existent déjà. Cette université a des chances d'attirer du monde.»

Au programme...

M. Malu martèle que son institution proposera une série de formations originales. Sous forme de séminaires, de cours, d'ateliers, de colloques et de conférences publiques, les enseignants de l'UPAF enseigneront les grandes langues du continent (amharique, bambara, berbère, haoussa, lingala, somali, yoruba), les différents aspects de diverses cultures, la problématique de l'exil chez les peuples africains, l'histoire des diasporas. L'enseignement du français, de l'allemand, de l'anglais et d'autres langues européennes sera au centre des activités. La connaissance des us et coutumes suisses, des institutions locales et fédérales, les droits humains, l'écologie et toutes les questions liées à la citoyenneté seront abordés. M. Malu précise que l'UPAF ne sera pas «une université ethnique», dans la mesure où elle est créée pour promouvoir essentiellement la tolérance, hors des pressions politiques d'où qu'elles viennent. Les enseignements sont conçus pour tout public, quelle que soit sa nationalité.

Luyindula Ngimbi

Contact
UPAF, rue des Savoises 15,
1205 Genève



Anatole Malu, le président de l'UPAF.

Témoignage

Dominique Desmangles Suisse, membre du conseil d'administration de l'UPAF

«Ma participation au sein de cette université populaire m'a paru une évidence et j'ai adhéré spontanément au Comité d'administration. D'origine haïtienne, très active dans le milieu associatif culturel haïtien et africain depuis 15 ans, j'ai développé des compétences et un réseau que je pouvais mettre au service de l'UPAF, d'autant plus que j'étais convaincue que cette structure pourrait satisfaire personnellement ma curiosité intellectuelle sur mes racines historiques et culturelles.»

Je pense que l'UPAF peut permettre de déconstruire les clichés sur les Africains et l'Afrique. Le public aura accès à des éléments qui lui permettent d'appréhender l'Afrique et les Africains différemment qu'avec un regard condescendant ou socio-compatisant. L'UPAF permettra certainement de démontrer l'apport de l'Afrique à la société universelle et d'être un interlocuteur dont la voix compte en Suisse. Pour les Africains, l'UPAF me paraît importante pour la revalorisation des compétences africaines en Suisse et pour permettre leur visibilité positive et productive. Elle favorisera la réconciliation de la jeunesse d'origine africaine avec ce continent malmené. Il me semble qu'il est plutôt nécessaire d'avoir une acceptation mutuelle de la valeur identitaire de l'autre, une compréhension intellectuelle qui permette une communication réelle entre les individus.»

La rédaction

Portrait

Chez Kennedy M'bala, la musique adoucit les douleurs de l'exil

Musicien congolais exilé en Suisse depuis plus de 17 ans, Kennedy M'Bala est en passe de réaliser son rêve: proposer aux mélomanes son premier disque..

Élegant et jovial, Kennedy M'bala est un musicien passionné. Ce Congolais de Kinshasa était une star montante dans sa ville: en 1990, il remporte le prix du meilleur joueur de lokolé¹ organisé par la télévision zaïroise de l'époque. La gloire est de courte durée. La dictature féroce du maréchal Mobutu faisait fuir de jeunes talents pas très laudatifs. Le jeune premier choisit l'exil et arrive en Suisse en 1991. Aujourd'hui, Kennedy M'Bala a repris confiance en lui après des années de galère en tant que requérant d'asile.

Travailler dur

«Le gros du travail est presque fait. Mon album pourra être sur le marché l'année prochaine», déclare-t-il. Il a hâte de faire écouter au public de Genève et d'ailleurs ses compositions basées sur les rythmes endiablés de la musique congolaise. «Je n'ai jamais cessé de travailler dur pour y arriver. Je sais que je suis sur le bon chemin», proclame-t-il, l'air satisfait. Cette assurance est crédible, car notre artiste s'est fait la main pendant des années au côté de célèbres groupes congolais tels Wengué Musica BCBG, Swede Swede, et des chanteurs de renom comme Aurelus Mabélé et Nimon Toki Lala. Cet ancien habitant du foyer des Tattes et de Bellevue à Genève, a connu un parcours difficile. Deux fois de suite, sa demande d'asile a été rejetée. Il a quitté la Suisse en 1995 pour y revenir un an plus tard par le biais du mariage. «Tout n'a pas été facile à mes débuts, mais mon principal secret est ma foi en Dieu. Cela m'a permis de surmonter les difficultés et de m'adapter à la vie ici», déclare Kennedy. Repéré par le groupe genevois Sagafi, Kennedy l'intègre. Il séduit ses pairs et le public en étalant sa virtuosité et sa polyvalence. Il joue également de la batterie, du conga et du djembé.

Voler de ses propres ailes

Mais des problèmes relationnels avec d'autres membres du groupe et des difficultés de gestion vont finir par créer la scission dans son groupe. «On a toujours eu des problèmes avec les producteurs ou même le chef du groupe qui refuse de payer les musiciens. Et



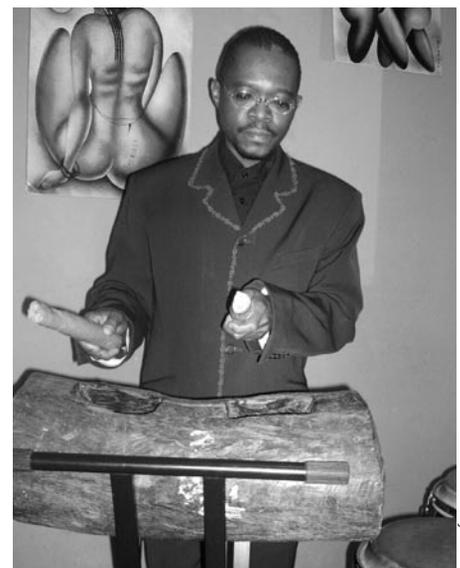
Kennedy M'Bala devant son restaurant «La Kinoise» à la Jonction (Genève).

j'ai été souvent obligé d'utiliser mes propres moyens pour me rendre sur les lieux de concerts».

Las de cette expérience de groupe, Kennedy M'Bala opte pour la carrière solitaire. Il est entré en studio cet automne pour enregistrer ses propres compositions. Attendu en février prochain, l'album est produit par lui-même. En plus des activités liées à la musique, Kennedy M'Bala est un professionnel de la restauration pleinement intégré dans société genevoise. Propriétaire d'un restaurant dans le quartier de la Jonction, la Kinoise, il y accueille tous les jours les amoureux de la cuisine africaine de toutes nationalités.

Modeste Kadira & Andy Mack

1) Le lokolé est un instrument de musique originaire de l'ex-Zaïre: un tronc d'arbre creusé d'une fente sur laquelle on tape avec deux bâtons pour obtenir des sons. A cause de sa grande résonance, le lokolé servait à transmettre des messages d'un village à l'autre, parfois éloigné.



Kennedy M'Bala jouant du lokolé.

Hébergement

Alerte aux Hauts-Geneveys, les requérants d'asile arrivent !

À l'approche de la saison de neige, les passions se déchaînent dans le village des Hauts-Geneveys. À l'origine, la décision du Conseil d'Etat neuchâtelois d'héberger les requérants d'asile déboutés et les NEM dans l'abri de protection civile situé sur les hauteurs de ce village du Val-de-Ruz.



La majorité des habitants de Hauts-Geneveys ont exprimé la crainte de voir leur village «envahi» par des requérants «désespérés».

Afin de trouver une solution d'urgence au problème d'hébergement posé par la hausse des demandes d'asile, le Conseil d'Etat neuchâtelois a annoncé début novembre 2008 qu'il a conclu un accord avec le Conseil communal des Hauts-Geneveys sur l'ouverture d'un abri de la protection civile pour héberger les requérants d'asiles déboutés et les NEM. Et ceci pour une durée maximale de 18 mois. L'annonce de cette décision a provoqué une levée de boucliers dans ce village de 826 habitants (dont 86 étrangers).

Rencontres houleuses

Jusqu'à mi-novembre, deux séances d'informations ont été tenues pour essayer de désamorcer la polémique née après l'annonce de cette décision et afin de dissiper les peurs exprimées par une grande partie des habitants des Hauts-Geneveys.

Lors de la première rencontre entre la population et les représentants de l'Etat, dont M. Bernard Soguel, Conseiller d'Etat en charge de l'asile, quelques personnes ont fait part de leur opposition à ce projet parce qu'elles estiment qu'il n'est pas «digne» de loger des êtres humains dans un abri pour une période prolongée. D'autres se sont dites favorables à l'accueil des requérants tant qu'il n'y a pas une meilleure solution dans l'immédiat. Mais une majorité a clairement exprimé des craintes de voir le village «envahi» par des requérants d'asile «désespérés», qui «n'ont rien à perdre» et qui vont «mettre les familles et les enfants du village en danger».

Le tous ménages alarmiste

Comme cette femme qui craint de ne plus pouvoir promener son chien après 22h, ou cet homme qui anticipe déjà les «vols et viols» qui vont être commis par ces requérants.

Pour couronner le tout, un tous ménages, dont nous nous sommes procurés une copie, a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des Hauts-Geneveys. Intitulé «Mensonge de l'Etat» et illustré d'un drapeau neuchâtelois, le tous ménages est signé par «Jeunesse Neuchâteloise et libre» sans aucune précision supplémentaire sur le ou les auteurs. Ce texte met en garde les citoyens contre l'Etat qui leur «a menti pour pouvoir abuser d'eux et secrètement mettre en place un plan inacceptable afin d'infiltrer une trentaine de réfugiés dans la commune».

Collectionnant les fautes d'orthographe -certains pensent que ces fautes seraient intentionnelles afin de brouiller les pistes-, le tous ménages flirte avec les limites tolérées par la loi contre le racisme sans franchement les dépasser, ce qui n'a pas manqué de provoquer l'indignation de nombre de résidents. Un sentiment partagé par certains qui sont tout de même opposés à la venue des requérants d'asile, comme Madame Renata Villemain qui affirme que «le contenu du tous ménages est scandaleux et stupide».

Avis partagé

Ceci dit, cette habitante des Hauts-Geneveys déclare avoir un avis partagé «parce que je suis maman de deux petites filles de 8 et 10 ans, blondes aux yeux bleus, et qui doivent traverser une sous-voie pas très rassurant pour aller à l'école...» Elle dit n'avoir jamais été en contact avec des requérants d'asile, mais «j'ai un imaginaire, je me dis que ce sont des requérants déboutés ou NEM, hommes, célibataires et en situation de détresse, c'est leur situation et la masse qui me font peur en tant que maman».

Madame Villemain souhaite que «des assistants sociaux de l'Office de l'asile par exemple viennent expliquer aux enfants dans les écoles la situation des requérants d'asile hébergés dans l'abri et leur donner une information émotionnellement objective».

Des locaux pas très accueillants

Une autre résidente de la commune, Madame Josette Polo Degano, est favorable à l'arrivée des requérants, même si elle aurait «préféré

qu'ils ne soient pas logés dans ces locaux qui ne sont pas accueillants». Et de renchérir: «A partir du moment où il y a urgence et qu'il n'y a pas d'autre choix, on devrait plutôt réfléchir sur les moyens disponibles pour mieux les accueillir et leur rendre la vie moins dure».

Madame Polo Degano affirme ne pas être surprise par l'ampleur de l'opposition à ce projet, car «en observant les résultats de certaines votations, je connais la mentalité des gens aux Hauts-Geneveys et je savais que beaucoup allaient s'opposer à cette décision». Elle ajoute: «Je n'ai pas le sentiment que le Conseil communal a voulu faire un acte humanitaire en acceptant la demande du Conseil d'Etat. C'est principalement pour des raisons financières, car la location de l'abri rapportera 6000 francs par mois à la commune».

Un manque de dialogue

Quant à la position du Conseil général, fâché de n'avoir pas été informé par l'exécutif communal de cette procédure avant de l'avoir annoncé officiellement, Josette Polo Degano pense qu'il n'y aurait pas eu les mêmes réactions si l'abri avait été loué à une autre catégorie de gens. Et d'ajouter: «Les autorités auraient dû proposer un dialogue à la population afin de chercher ensemble des moyens pour faciliter le séjour et l'intégration des requé-

rants d'asile. Au lieu de cela, elles n'ont abordé que les appréhensions et les a priori en essayant de donner des garanties et des assurances, ce qui a cautionné indirectement les peurs des gens».

En attendant, on se demande si le Conseil d'Etat n'a pas commis une erreur en choisissant le village des Hauts-Geneveys pour y installer les requérants d'asile. En effet, dans la majorité des petites communes neuchâteloises, une grande part de l'électorat qui votait habituellement à droite, a abandonné les partis traditionnels en faveur de la droite nationaliste. Et la présence des requérants dans ce petit village va attiser encore plus les peurs et poussera probablement davantage d'électeurs dans les rangs de la droite xénophobe.

Quant aux tous ménages, il serait peut-être opportun que ses auteurs participent aux cours de français dispensés aux requérants d'asile nouvellement arrivés dans le canton. Leur cas nous rappelle par ailleurs qu'Albert Einstein avait raison en disant qu'«il est plus difficile de désagréger un préjugé qu'un atome».

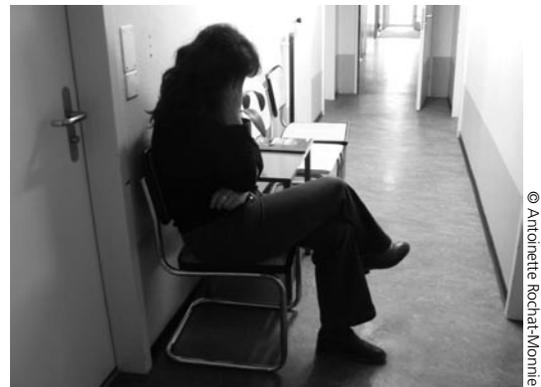
Dominique Husniya



L'entrée de l'abri de protection civile où le l'Etat de Neuchâtel a décidé d'héberger les requérants d'asile déboutés et les NEM.

Centre d'hébergement de Couvet: «C'est un miracle permanent»

À Couvet, l'unique centre d'hébergement des requérants d'asile dans le canton de Neuchâtel est déjà saturé.



© Antonette Rochat-Monnier

Attendre: le quotidien du requérant.

À l'instar des autres cantons, Neuchâtel est confronté à la crise de l'hébergement provoquée par une hausse de 30% des demandes d'asile en Suisse par rapport à 2007. Le seul centre de premier accueil du canton est déjà saturé. Prévu pour 80 personnes, il en accueillait 89 à mi-novembre 2008 (contre 70 à la même époque de l'an passé). Pour son directeur, Alexandre Joly: «C'est un miracle permanent au centre de Couvet. Nous sommes sur un fil! Il ne suffirait pas de grand-chose pour basculer d'un côté ou de l'autre. Mais grâce à une très bonne équipe d'assistants qui fournissent un excellent travail dans l'encadrement des requérants d'asile, nous arrivons à trouver des solutions intermédiaires. Elles nous permettent de gérer la vie dans le centre tout en gardant une certaine harmonie entre les résidents».

Selon le directeur, si la situation actuelle est une conséquence de la politique fédérale menée depuis quelques années, le canton devrait toutefois choisir la stratégie qu'il entend adopter: à court, à moyen ou à long terme.

Concernant la polémique autour des abris de la protection civile des Hauts-Geneveys, M. Joly se dit étonné d'entendre les mêmes peurs qu'il y a vingt ans lors de l'ouverture de l'actuel centre à Couvet. «L'asile est un domaine émotionnel. Les gens ne vont pas chercher l'information tant qu'ils ne sont pas concernés, et quand les médias abordent le sujet, ce n'est que pour parler des problèmes», regrette-t-il.

D.H.



Film

«La Forteresse» ou le film qui suscite un torrent de réflexions dans la tête des spectateurs

Devinette: Je suis un film, je fais courir les foules, mais je n'ai rien à voir avec le dernier James Bond... Vous avez trouvé? Il s'agit évidemment du film *La Forteresse*, un documentaire tourné au Centre d'enregistrement et de procédure de Vallorbe et lauréat du Léopard d'or dans la catégorie «Cinéastes du présent» lors du dernier Festival de Locarno.

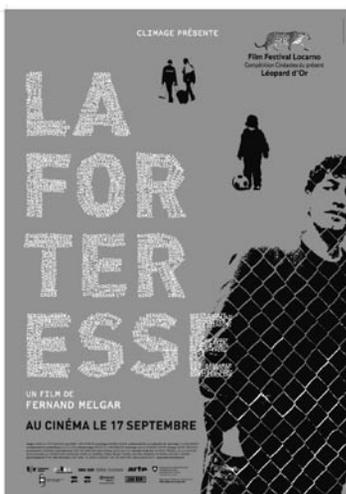
La caméra de Fernand Melgar, le réalisateur, saisit le quotidien des demandeurs d'asile et du personnel d'encadrement dans ce lieu singulier, carrefour de destins. Le tout sans commentaire. Mais des commentaires, trois de nos rédacteurs, qui ont vécu l'expérience de Vallorbe de l'intérieur, en ont quelques-uns. Ils dialoguent avec le réalisateur.

«Certains pensent qu'ils font un voyage, en fait c'est le voyage qui vous fait ou vous défait.»

(Nicolas Bouvier-L'usage du monde)

C'est avec cette citation que Fernand Melgar répond à leur question: «Selon quels critères avez-vous sélectionné les séquences du film et quel message vouliez-vous faire passer?»

Il faut se rappeler que 150 heures d'images ont été tournées et que le film achevé ne dure qu'une heure quarante. Le réalisateur précise: «J'ai observé la réalité et j'ai produit un documentaire de création. Je voulais donner un visage à l'asile. Je n'ai pas embelli les faits, je n'ai subi aucune censure et j'ai pu filmer à loisir. Pour moi, le plus grand danger était de faire de ce documentaire un objet de rejet et je pense que j'ai réussi à l'éviter car le film continue d'exister à travers les réflexions des spectateurs».



Fernand Melgar, le réalisateur de *La Forteresse*.

© Ghislain Khatib

Réalités plus sombres que le film

L'expérience de certains requérants à Vallorbe est plus sombre que ce que donne à voir le film. Où est la promiscuité, où sont les bagarres? Fernand Melgar répond: «Je comprends tout à fait cette réaction. Plusieurs requérants m'ont fait cette remarque. Je pense que tant qu'on n'a pas été fouillé soi-même, on ne comprend pas vraiment ce que signifie pour un individu le fait d'être fouillé; si j'ai une certitude, c'est bien de ne pas avoir pu mettre la totalité de l'expérience de Vallorbe dans mon film».

Le réalisateur ajoute: «Le thème principal, qui traverse tout le film, son fil rouge, c'est celui de la famille: on voit une famille qui a perdu un fils, un jeune homme qui cherche ses parents. Tout tourne autour de cette question qui nous

concerne tous. A la sortie d'une projection, un monsieur d'un certain âge est venu me serrer la main en me parlant d'une scène qui l'avait touché, dans laquelle un père parle à son enfant au téléphone. Pour moi, la réussite du film est là: ce spectateur a vu un père de famille et non un requérant d'asile».

Problème complexe

A la question de savoir si le film l'avait changé, la réponse du réalisateur est immédiate: «Bien sûr, cela m'a changé profondément. Cela m'a mis devant la réalité de l'asile, de ce problème complexe, voire inextricable. *La Forteresse* est un film qui met le spectateur à l'épreuve. Il pose la question suivante: «Il y a un afflux de personnes

qui cherchent à vivre en Suisse. Qu'est-ce qu'on fait?». Il appartient à chacun de répondre. Il est clair que si on ouvre la porte à tous ceux qui veulent venir en Suisse, je donne une semaine de vie à ce pays. D'un autre côté, ce centre n'est rien d'autre qu'un lieu de tri d'êtres humains. Lors des transferts dans les cantons, les scènes de départs renvoient à une universalité de la déportation, inscrite dans l'imaginaire collectif. Ce film nous oblige à repenser la question des rapports Nord-Sud, à explorer les pistes par exemple du développement durable. J'espère avant tout qu'il redonne la parole aux gens.»

Rédaction valaisanne



Conte de Noël

La forêt aux promesses

Il était une fois une forêt très pacifique, peuplée d'êtres fantasmagoriques. Un jour, un étranger se présenta, puis un deuxième, et un troisième... Tous ces visiteurs voulaient se réfugier dans cet endroit qui paraissait si bien leur convenir. Les habitants de la forêt réagirent de différentes manières : l'un manifesta du soupçon et de la méfiance; un autre, simplement de la curiosité; d'autres encore ignorèrent les nouveaux venus, car ils ne voulaient rien savoir de ce qui se passait ailleurs.

Mais, selon le règlement de la forêt, chaque visiteur devait passer trois épreuves s'il voulait s'installer définitivement. Il fallait d'abord passer entre des murs magiques capables de dévoiler tous les secrets; ensuite, il fallait ramasser les fruits de la connaissance et finalement, il fallait réussir à survivre dans une partie spéciale de la forêt qui portait le nom de «Feuille jaune» parce que tous les arbres y étaient couverts de feuilles jaunes, jusqu'à ce qu'une petite feuille très rare repousse en vert sur un très vieil arbre. Cela pouvait prendre beaucoup de temps.

Fruits de la connaissance

Le premier visiteur passa la première épreuve, et tous les habitants de la forêt surent qu'il avait une double queue. On lui remit une boîte bleue, qui devait l'aider à passer les épreuves suivantes. Lorsque le deuxième visiteur passa entre les murs magiques, les habitants découvrirent qu'il avait perdu tous ses poils par une grande tempête suivie d'un incendie, ce qui arrivait souvent dans sa forêt natale. Il reçut également une boîte bleue. Les murs magiques révélèrent que le troisième visiteur s'était peint lui-même afin de changer sa couleur d'origine qui ne correspondait pas du tout avec l'identité qu'il avait annoncée. Il fut éliminé et ne reçut pas de boîte bleue. Il resta malgré tout dans la forêt, n'ayant pas les moyens de rentrer chez lui car sa forêt avait été détruite par un tremblement de terre.

Que se passa-t-il lors de la deuxième épreuve ?

Ramasser les fruits de la connaissance est une chose très difficile. Mais si l'on a pris une décision et que l'on a commencé quelque chose, il faut continuer. D'anciens habitants de la forêt, qui étaient passés par cette épreuve, donnèrent un coup de main aux nouveaux candidats. Ils leur apprirent le ton et les manières qui pouvaient les aider à s'adapter. Ils leur apprirent que l'eau de telle rivière était potable, que l'on pouvait se baigner dans telle autre, mais

qu'il fallait prendre garde à ne pas outrepasser les frontières du pays voisin, etc...

Heureusement, la boîte bleue était là pour les diriger et les aider à identifier des sources de confusion ou de danger.



Fin des épreuves

Puis arriva le moment d'aller à la «Feuille jaune». Le premier visiteur dut attendre au moins cinq ans avant qu'une feuille verte ne pousse. Dans certains cas, s'il n'y a pas assez d'humidité, il arrive que la feuille ne pousse jamais. Le deuxième visiteur eut de la chance, car il se présenta le matin de Noël et les fées de la forêt décidèrent, parce que c'était Noël, de le rendre heureux. Il vit donc pousser une quantité de petites feuilles vertes sous la neige qui tombait joyeusement et doucement du ciel. C'était la fin des épreuves pour lui, le départ d'un nouveau pas dans cette forêt qu'il connaissait bien, mais qu'en même temps il ne connaissait pas vraiment...

Vous me demanderez ce qui s'est finalement passé pour le premier et le troisième visiteur. Eh bien, je sais que le premier habite toujours dans la «Feuille jaune»... il attend, attend toujours... Le troisième, lui, erre quelque part dans la forêt, sûrement exposé à plein de dangers et soumis à une grande pression.

Cette histoire ne finit jamais. Parce que le temps suit son chemin et qu'il produit sans cesse de nouveaux et magnifiques contes.

Urantuya Enkhtuya Shaikh

Détresse

Les personnes à l'aide d'urgence ont envie de vivre comme les autres

La plupart des personnes déboutées ou NEM souffrent à cause des moyens financiers limités et de la perte de liberté. Etat de la situation un an après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'asile.

Sonia* et Isabelle* vivent à l'aide d'urgence dans le foyer de Bex. Ces deux Ethiopiennes vivent douloureusement leur situation d'exclus de l'asile. Elles nous ont reçus dans leur chambre exigüe au mobilier réduit.

Sonia est arrivée en Suisse en mai 2001. Elle a déposé une demande d'asile à Vallorbe, puis a été transférée à Sainte-Croix d'abord et ensuite à Vevey. Pendant cette période, elle a travaillé une année et demie environ, entre 2003 et 2005. Elle a reçu une décision négative en 2007, alors qu'elle était enceinte.

Il y a un an, après avoir accouché, elle a été transférée à Bex. Elle y est très malheureuse: «Franchement, je vis dans une chambre exigüe, humide et froide, avec mon petit garçon âgé de six mois. Sans amis, ni famille, je me sens isolée, avec un avenir inconnu.» Elle n'a plus de contact avec le père de son enfant, un Ethiopien qui vit dans un autre canton. Quant à rentrer dans son pays, Sonia ne l'envisage pas: «J'ai un gros problème là-bas, c'est impossible...»

Pour gagner un peu d'argent, elle s'occupe des nettoyages du foyer. Elle attend pour cela que son fils s'endorme, afin d'être tranquille. Pour cette tâche, elle touche 150 francs par mois en plus des 19 francs par jour de l'aide d'urgence pour elle et son enfant.

Sensation d'injustice

Isabelle, qui vivait avec sa fille dans un appartement à Montreux depuis 2004, a reçu sa première et sa deuxième décision négative dans la même semaine: «Quand j'ai reçu la deuxième décision négative, dit-elle, je ne savais pas quoi faire avec ma fille qui est aujourd'hui âgée de onze ans.» Isabelle était sous le choc. Elle ajoute: «J'ai été transférée à Bex avec une sensation d'injustice.» Actuellement, Isabelle vit dans une petite chambre avec sa fille en quatrième année primaire. La petite a du mal à étudier à cause des dérangements du logement collectif. Elles ont quitté leurs amis et leurs objets de valeurs: meubles de salon, télévision, jouets, etc. Au

centre de Bex, Isabelle fait également des nettoyages et s'occupe des enfants dans la salle de jeux. Pour ce programme d'activité, elle touche aussi un peu d'argent en plus de l'assistance. Au moment de l'interview, Isabelle a commencé à pleurer. Elle s'inquiète à propos de l'avenir de sa fille, parce qu'après deux décisions négatives, elle est sans espoir. Sonia, de son côté, a fait un recours au SAJE, mais celui-ci n'a rien pu faire pour elle. Alors elle a pris un avocat privé pour demander le permis B.

Comme en prison

D'autres familles à l'aide d'urgence sont logées au foyer du Simplon, à Lausanne. Marine*, une Rwandaise âgée de 22 ans, y vit tristement avec une petite fille de trois mois. Elle est arrivée en Suisse en 2003 et a reçu sa deuxième décision négative après une année. Depuis quatre ans, elle a fait plusieurs recours, mais il n'y a pas eu de changement: «En vérité, je suis très misérable. Il n'y a pas de solution, je me sens comme en prison. Je n'ai même pas assez d'argent pour acheter du lait et d'autres choses nécessaires pour ma fille», explique-t-elle. Extrêmement fatiguée, elle voudrait pouvoir placer sa fille quelques heures par semaine dans une garderie, mais c'est impossible à cause de son statut et de ses moyens financiers limités.

En général toutes les personnes qui vivent à l'aide d'urgence rêvent d'avoir un jour un permis de séjour régulier et une chance de trouver un travail, avec l'espoir d'une nouvelle vie sans peur pour l'avenir.

Les politiques qui ont conçu l'aide d'urgence en Suisse pensaient que cela allait faire partir les



Dans leur chambre exigüe, les déboutés de l'asile ont dû renoncer à leurs effets personnels.

requérants d'asile NEM ou déboutés. L'expérience montre que ce n'est pas le cas. Très peu de gens sont rentrés chez eux. Jusqu'à quand resteront-ils dans cette impasse? Le canton de Vaud a annoncé qu'il réfléchissait à des aménagements de l'aide d'urgence. A suivre...

Amera Al-Rubaie

* Tous les prénoms sont fictifs.

Bénévolat

De la chaleur humaine en guise de salaire

Des associations et des groupes de bénévoles jouent un rôle important auprès des demandeurs d'asile. Ces Suisses qui donnent de leur temps sans contrepartie financière nous expliquent leurs motivations.

Cet après-midi, à l'Association auprès des requérants d'asile de Vallorbe oecuménique et humanitaire (ARAVOH), les portes s'ouvrent comme d'habitude à 14 heures. Trois bénévoles sont déjà en service pour 80 requérants d'asile qui se pressent dans la petite salle attenante à la gare. Pour Souleymane* et Habton*, un Guinéen et un Erythréen requérants d'asile, la présence des bénévoles permet d'oublier un peu les soucis du centre. «Accueillir, donner une occupation et offrir une écoute aux requérants sont nos principaux objectifs», déclare Françoise Monnier, porte-parole de l'association.

ARAVOH n'est pas le seul groupe dans le canton de Vaud à s'occuper de migrants. L'association Les tisserands du monde à Yverdon-les-Bains, celle de Sainte-Agnès Contact à Leysin, le Groupe d'appui aux réfugiés (GAR) de Bex, les bénévoles de Sainte-Croix et de Crissier, ou encore ceux de Moudon et de Vevey organisent toutes sortes d'activités: cafés-contacts, vestiaires, formations, fêtes, aide personnalisée, etc. Les tisserands du monde distribuent par exemple de la nourriture à 60 personnes tous les quinze jours. Son président, Pierre-Olivier Heller, explique: «Par ces différentes activités, nous donnons l'occasion aux migrants de sortir de l'isolement, en mettant l'accent sur leur mieux-être.»

«Nous sommes tous des migrants»

Pour beaucoup de ces bénévoles, la motivation vient d'une très forte foi chrétienne. Ainsi, pour Pierre-Olivier Heller, l'envie de s'engager est liée directement à l'amour du prochain: «La terre ne nous appartient pas, nous sommes tous des migrants. Le peuple d'Israël a été migrant, Jésus-Christ aussi.» Le bénévole raconte que le fait d'être né à la fin de la deuxième guerre mondiale l'a toujours poussé à vouloir créer un monde de paix. Or, il voit en Suisse «beaucoup de gens qui ont des préjugés. S'ils pouvaient avoir l'occasion de connaître des Africains, ils auraient moins d'idées reçues».

Etant donné que la langue constitue l'élément primordial de la communication, certains groupes de bénévoles dispensent des cours de français, comme Sainte-Agnès Contact à Leysin. Pour la présidente de l'association, Claire-Lise Michaud Schwarz, la rencontre avec d'autres cultures est au cœur de l'engagement. Elle cherche ainsi à mieux comprendre l'origine de certains conflits. La présidente regrette par contre que les requérants soient souvent pressés: «Certains se jettent sur les fruits et les habits. Ils sont souvent nerveux à cause de l'alcool.»

Les cours de français constituent également l'un des moyens d'action les plus précieux de l'association Point d'Appui à Lausanne. Selon Thomas Zilocchi, responsable des bénévoles, cela s'accompagne souvent d'un soutien psychologique: «Nous essayons de faire en sorte que les gens déprimés, découragés retrouvent un peu d'énergie.» Une autre activité importante de Point d'Appui est de montrer aux migrants comment on vit en Suisse. Il arrive ainsi aux bénévoles d'accompagner leurs bénéficiaires dans des démarches administratives.



Cours de français grâce aux bénévoles de Point d'Appui à Lausanne.

«Les gens sont contents que quelqu'un fasse ce travail bénévole. Mais si nous étions des militants politiques, nous ferions face à des critiques», indique Thomas Zilocchi quand on lui demande comment son activité est jugée par la société suisse. Lui-même a souhaité être actif pendant sa retraite. Et il en retire une immense satisfaction: «Etre bénévole, c'est être libre. C'est une activité volontaire qui n'est liée à aucune obligation.» A cela s'ajoute pour lui l'idée de découvrir d'autres visages, d'autres mentalités. Les bénévoles reçoivent ainsi beaucoup en retour. Mathilde, bénévole à Point d'Appui, s'intéresse aux autres cultures depuis l'enfance: «Parfois, il faut du temps pour tisser des liens forts. Je ressens comme un immense honneur de parler avec des gens d'ailleurs et de lier amitié avec eux. Un jour, un ami africain m'a préparé un plat traditionnel de son pays pour me remercier d'un service rendu: je lui ai dit que je me rappellerais de ce moment toute ma vie, et j'avais les larmes aux yeux. Il a été surpris de mon émotion, car pour lui c'était tout naturel. Oui, je reçois beaucoup et c'est un enrichissement permanent!»

Yawo Abotsi

* Nom d'emprunt

«La séropositivité, c'est quelque chose que je ne pouvais vraiment pas imaginer»

Je suis arrivée à Genève en ayant perdu ma famille au pays. J'ai souffert de dépression pendant plusieurs années. En 2005, j'ai eu un mal de gorge qui ne partait pas. Finalement, on a trouvé que j'étais séropositive, que j'avais le virus du sida dans mon corps. Avec tout ça, j'étais vraiment encore plus mal...c'est dur quand on vous annonce vraiment ça.

Depuis le Centre Social Protestant, on m'a accompagnée au Groupe sida Genève. Ensuite, on m'a proposé de prendre contact avec l'association des femmes africaines. J'y ai appris comment m'épiler, mettre du rouge à lèvres, ça m'aide beaucoup. Je balance toujours entre être en haut et être en bas. J'ai vu d'autres femmes qui vivent avec le virus, comment elles s'habillent bien.

J'ai fait une demande pour un permis humanitaire. J'ai eu beaucoup de difficultés avec le traitement, mais je vois d'autres personnes qui prennent ça sans problème. J'ai des douleurs dans les jambes, on a tout essayé, rien n'y fait. Parfois, je me décourage. J'avais déjà des défenses immunitaires très basses à la découverte du virus. Le traitement, c'est pour toute la vie.

En Afrique, les gens ne considèrent pas le sida comme en Europe. Si on apprend que vous êtes séropositive, votre famille va vous abandonner. Vous ne pouvez pas vous asseoir sur la même chaise. Les familles ne visitent pas les personnes à l'hôpital, car elles ont peur d'attraper la maladie.

J'avais rencontré deux copines, une Italienne et une Suisse. Elles m'appelaient tout le temps. Après l'annonce de ma séropositivité, je ne savais pas à qui me confier et je leur en ai parlé. Elles n'ont pas accepté ça, elles ont dit que le sida est une maladie contagieuse, elles ne voulaient plus que je vienne chez elles. J'ai pleuré, j'ai pleuré...Moi je ne leur en veux pas, elles ne devaient pas être bien informées. Les gens ne sont pas renseignés, alors ils agissent comme ça.

J'aimerais dire aux gens qui ne vivent pas avec le VIH de ne pas avoir peur s'ils connaissent une personne séropositive, car la maladie se transmet par voie sexuelle. On ne risque rien si on utilise une cuillère ou une assiette qui a déjà été utilisée par une personne séropositive.

Témoignage recueilli par :



© «Sexualité et séropositivité, une BD pour en parler» AIDES

Ce qui ne transmet pas le VIH

- boire dans le même verre ou manger avec la même fourchette
- les moustiques
- les toilettes
- travailler ou faire du sport avec une personne séropositive
- soigner une personne malade du sida
- les relations sexuelles **AVEC préservatif**



Ce qui transmet le VIH

- les relations sexuelles **SANS préservatif**
- le partage de seringues

Il existe dans chaque canton des associations de soutien:

- «Antennes cantonales de l'Aide Suisse contre le Sida»: Vous trouvez leurs coordonnées sur le site www.aids.ch.
- A Genève, **ASFAG, l'Association Solidarité Femmes Africaines de Genève**: accueil du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00, coiffure sur rendez-vous.
12 rue Soubeyran, 1203 Genève
Tél. 022 786 00 76

Beaucoup de personnes vivent avec le virus du sida, elles travaillent, ont des enfants, des loisirs et une vie sociale bien remplie:

- **La séropositivité ne se voit pas et ne se sent pas**
- **On n'est pas malade lorsqu'on est séropositif**
- **Avec les traitements, on peut avoir une vie très longue!**

Faire un test de dépistage, pourquoi ?

Sans traitement, le sida (maladies opportunistes) arrive en moyenne 7 à 12 ans après l'infection

Résultat négatif:

- Conserver les acquis en se protégeant lors de chaque nouvelle relation sexuelle.
- On peut abandonner le préservatif avec son mari, sa femme, son ou sa partenaire, une fois qu'on est sûr que ni l'un, ni l'autre n'a le virus dans son corps. Pour ça, il faut faire le dépistage ensemble!

Résultat positif:

- Pouvoir décider avec son médecin de prendre un traitement avant qu'il ne soit trop tard
- Mettre en place avec un médecin les mesures nécessaires pour pouvoir avoir des enfants sans risquer de les contaminer ou contaminer sa femme ou son mari.

Il y a des possibilités de dépistages du VIH anonymes dans chaque canton! Renseignez-vous auprès de votre assistant social, votre infirmière ou votre médecin et sur le site www.aids.ch. En cas de difficultés financières, vous avez le droit de demander un rabais, voire la gratuité, sans que l'on vous demande des papiers.

Sur Genève: VCT Migrants, avec possibilité de traduction confidentielle, mardis et jeudis de 10h00 à 18h00, Centre Santé Migrants, rue de Lyon 89 – Tél: 022 382 33 33



© «Sexualité et séropositivité, une BD pour en parler» AIDES

Les illustrations de ce numéro sont tirées de la BD «Sexualité et séropositivité» parue en septembre 2005 en supplément de la revue Remaides. Elle est éditée par l'association française de lutte contre le sida AIDES. Les planches sont l'œuvre de l'Atelier Pop.



Abonnements

Si vous désirez recevoir régulièrement votre trimestriel préféré par la poste, vous avez la possibilité de souscrire un abonnement adapté à tous les porte-monnaie !

1. Abonnement d'une année (4 numéros) au prix spécial de CHF 12.-, réserve aux requérants d'asile.
2. Abonnement normal d'une année (4 numéros) au prix de CHF 28.-
3. Abonnement de soutien d'une année au prix de CHF 60.-
4. Abonnement pour institutions (2 exemplaires par numéro) CHF 60.-

Reconduction d'office s'il n'y a pas d'annulation.

Il suffit de nous écrire pour enregistrer votre commande.

Hospice général
Service communication
Cours de Rive 12
1204 Genève
Téléphone: 022 420 53 00
E-mail: publications.hg@hospicegeneral.ch



www.voixdexils.ch

Voix d'Exils N° 33

Tirage: 4'000 exemplaires

Editeur: Hospice général, Aide aux requérants d'asile (ARA)-Genève.
Responsable d'édition: Mireille Vallette.
Responsable de la rédaction: Frank Kodbaye
Mise en page: Rébecca Pittet

RÉGIONS

Rédaction genevoise

Rue Rothschild 58 – 1202 Genève
Tél. 022 420 45 03/04
Fax 022 420 45 09
E-mail: info@voixdexils.ch
Anderson Makedi, Luyindula Ngimbi, Aida AL-Khatib, Modeste Kadira, Marie-Éléonore Essaga, Nicole Nsangu, Posho Balabi

Rédaction neuchâteloise

Office social de l'asile
Rue des Charmettes 10C
2006 Neuchâtel
Tél. 032 889 81 22 ou 032 889 81 33
Fax 032 889 81 28
E-mail: daniel.kienholz@ne.ch
Responsables de rédaction: Daniel Kienholz, Marie-France Bitz, Roselyne Petruzzi
Rédacteurs: Théophile Kenmogne, Dominique Husniya

Rédaction valaisanne

Centre de Formation «Le Botza»
Zone industrielle – 1963 VETROZ
Tél. 027 345 39 03
Fax 027 346 39 11
E-mail: Christiane.brignet@admin.vs.ch
Responsables de la rédaction: Christiane Briguet, Christiane Terrettaz
Rédacteurs: Rassido Bayire Laki Bobua, Urantuya Enkhtuya Shaikh, Gholam Khatibi.

Rédaction vaudoise

EVAM
Rue Bugnon 42, 1020 Renens
Tél. 021 557 05 42
Responsable de la rédaction: Emmanuelle Marendaz-Colle
Rédacteurs: Yawo Abotsi, Amara Al-Rubaie
Coordinateur de programme d'occupation: Afif Ghanmi

Ont collaboré à ce numéro:

Gégé (illustrations), Marc Perrin, Hugues Siegenthaler & Antoinette Rochat-Monnier (photos)